

Conseil de l'ED du 5 avril 2024

Présents ou en visio : F. Bedioui (PSL), A. Guérinot (ESPCI), A. Proust (SU), V. Vidal (i-CLeHS, Chimie ParisTech), F. Burlina (ENS/SU), C. Thomas (IRCP, Chimie ParisTech), E. Blin (représentante Biatss), N. Fischer-Durand (représentante Biatss), C. Testard (représentante doctorants), C. Gosmini (Ecole Polytechnique), L. Catala (Université Paris-Saclay) J. Martin (Seqens), C. Mellot-Draznieks en remplacement de M. Fontecave (membre invité), D. Buisson (membre invité)

Excusés : M. Sollogoub (SU), P.A Driguez (Sanofi), A. Denis (Iktos)

Le CR du 15/02/2023 ainsi que celui-ci ont été approuvés à l'unanimité du conseil par voie électronique le 02/06/2024.

Cyril commence par faire un retour sur l'HCERES avec une évaluation positive de l'ED.

Il fait ensuite un point sur les effectifs de 1^{ère} année avec un nombre croissant de doctorant(es) chaque année :

31 doctorant(es) en 2020-2021

39 doctorant(es) en 2021-2022

41 doctorant(es) en 2022-2023

44 doctorant(es) en 2023-2024 avec plus de Cifre et de CSC. Il rappelle qu'il faut être vigilant sur le recrutement des CSC car certains ont des lacunes et qu'ils ont besoin d'un encadrement soutenu.

Budget de l'ED

Pour 2023 : Ressources : 7600 + 3000 + 1500 € (SU + PSL + VAE).

Dépenses : CulturChem : 5600 €, journées ED : 4300 € et fournitures : 2700 €.

Prévisions pour 2024 : Ressources : 8400 + 3000 € (SU + PSL)

Fléchage des sujets de thèse et calendrier du concours

Les propositions de répartition sont faites séparément :

Fléchage de 7 sujets à SU attribués par le Collège Doctoral de SU sur la base de 9 sujets proposés par les unités

LBM : 2 sujets IPCM : 6 sujets LCPB : 1 sujet

Avec la proposition de répartition basée sur la représentativité, on a :

IPCM : 6 LBM : 1 LCPB : 0

Fléchage de 2 sujets à PSL attribués par le programme gradué de Chimie de PSL sur la base de 6 sujets proposés par les unités

ICSSV : 4 sujets IRCP : 1 sujet C3M : 1 sujet

Avec la proposition de répartition et après discussion, 1 contrat est attribué à l'ICSSV, l'autre à l'IRCP.

Les membres du conseil ont approuvé le classement suivant à l'unanimité

Sujets fléchés

Institut Parisien de Chimie Moléculaire- IPCM

1) Evaluation de techniques d'activation par spectrométrie de masse pour la mesure de grandeurs thermochimiques : application à l'étude de la stabilité de catalyseurs organométalliques

Directeurs de thèse : D. Lesage et co-directeurs : Y. Gimbert et H. Dossmann

2) Catalyse in cellulo utilisant des cyclodextrines modifiées

Directeur de thèse : S. Roland et co-directeur : M. Sollogoub

3) Pyramidalisations énantiosélectives de composés hétéroaromatiques avec le méthyl coumalate par une catalyse aux carbènes N-hétérocycliques

Directeur de thèse : L. Dechoux

4) Pressure – Sensitive Molecular Switches

Directrice de thèse : Y. Li et co-directeur : R. Lescouëzec, co-encadrement : V. Malyskyi

5) (Photo)reduction of polyoxotungstates for selective organic transformations

Directeur de thèse : G. Guillemot

6) Understanding radical reactivities with organometallic systems by an integrated experimental and computational approach

Directeur de thèse : E. Derat

Laboratoire des Biomolécules-LBM

1) Analysing interactions between antimicrobial peptides and peptidoglycan by affinity photolabeling coupled to MS

Directrice de thèse : E. Sachon et co-encadrante : A. Walrant

Institut de Chimie pour la Santé et les Sciences du Vivant-ICSSV

1) Dispositifs miniaturisés à base de peptides auto-assemblants pour l'échantillonnage d'air expiré et l'identification des biomarqueurs volatils pour le diagnostic clinique

Directrice de thèse : S. Griveau et co-encadrante : F. d'Orlyé

Institut de Recherche de Chimie Paris-IRCP

1) Des stratégies catalytiques pour produire des microsphères biomimétiques et comprendre le mécanisme de l'immunogénicité des champignons

Directrice de thèse : K. Bouchemal

Calendrier

Ouverture du concours : mardi 9 avril 2024 matin

Date limite de dépôt des candidatures : dimanche 5 mai 2024 soir

Consultation du conseil : jeudi 16 mai 2024

Publication admissibilités : mardi 21 mai 2024

Retour des laboratoires : jeudi 6 juin 2024

Consultation du conseil : vendredi 7 juin 2024

Publication admissions : lundi 10 juin 2024

Réajustement de la composition du conseil en accord avec l'arrêté du 26 août 2022 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046228965>) modifiant l'arrêté du 25 mai 2016 (<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000032587086>) fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat.

La composition du conseil (18 membres permanents dont 8 représentants établissements et labos, 2 représentants BIATSS, 3 représentants doctorants et 5 personnalités extérieures) devra être réajustée à (19 membres permanents dont 9 représentants établissements et labos, 2 représentants BIATSS, 4 représentants doctorants et 4 personnalités extérieures)

L'ED doit renouveler son conseil :

- en remplaçant Louis Fensterbank (IPCM) parti au Collège de France par un autre membre HDR de l'IPCM,

- en intégrant un membre invité du Collège de France dans les membres permanents vu l'augmentation du nombre de chercheurs au Collège de France (7) et l'association des laboratoires à SU,
- étant donné le départ d'une personnalité extérieure : Alexis Denis (Iktos) et le remplacement des 3 représentants doctorant(e)s qui ont ou vont soutenir leur thèse prochainement.

Pour être en conformité avec l'article 9 de l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat mis à jour par l'arrêté du 26 août 2022, un(e) quatrième représentant(e) doit venir compléter le conseil. Afin d'assurer la représentativité des étudiants, deux représentants élus devront être de SU et deux de PSL.

Un appel à candidature va être lancé fin avril.

Le règlement intérieur sera bien entendu modifié en conséquence.

Remplacement du directeur adjoint Fethi Bedioui

Selon l'article 9 de l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat mis à jour par l'arrêté du 26 août 2022, « *les règles relatives à l'élection et à la nomination des membres du conseil sont définies suivant des modalités adoptées par le conseil d'administration de l'établissement ou des établissements concernés par l'accréditation* ». Concernant la procédure de remplacement d'un directeur ou d'une directrice adjoint(e) PSL d'une ED co-accréditée, Mme Elisabetta SIMONETTA, Directrice de la recherche et responsable du Collège doctoral de PSL, nous précise que « *l'accréditation de l'ED 406 est portée par SU, et conformément aux procédures établies, sa présidence a le pouvoir de nommer le successeur. Cette nomination intervient après avis de la commission de la recherche du conseil académique. De plus, avant toute décision finale, les avis des autres établissements co-accréditants (Université PSL) sont également pris en considération (nomination conjointe). C'est le conseil de l'ED qui est chargé de communiquer les départs et de donner son avis sur les candidats potentiels ou pressentis à la présidence de l'établissement porteur de l'accréditation (SU) et à celle de l'établissement qui co-accrédite (PSL)* ».

Un appel à candidature va être lancé fin avril.

Le règlement intérieur sera bien entendu modifié en conséquence.

Divers

Une demande a été faite sur la possibilité à un membre permanent de se faire remplacer en cas d'absence au conseil de l'ED. Ce point sera discuté lors d'un prochain conseil